

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	}	France et Colonies fr ^{es}	10 fr.
		Etranger	15 fr.

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)
--

3019 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 23 octobre :*

MM. Richard, Bènière, Bertrand, Reed, Baconnier, Setchell, Coen.

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. les Membres du Conseil d'administration sont priés de bien vouloir se réunir mardi 13 novembre à 19 h. 30.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 13 Novembre 1928, à 20 heures.**1^o Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 23 octobre auxquels sont ajoutés :**M. Eynard (Dr Victor), Saint-Nazaire-en-Royans (Drôme). — M^{me} Laurent (Léon), Saint-Nazaire-en-Royans. — M. Romary (Joanny), industriel, Saint-Hilaire-du-Rosier (Isère). — M. Amant (Jean), 207, avenue de Saxe, Lyon. — M. Amant (Edmond), 207, avenue de Saxe, Lyon. — M. Lieury (Paul), industriel, Saint-Nazaire-en-Royans, parrains MM. G. Maulmond et Riel. — M. Breyer (Albert), président de la Société Entomologique Argen-

tine, 114, rue Florida, Buenos-Aires (Argentine), *Lépidoptères*. — M. Dallas (Dr Lionel-D.), 1329, rue Pampa Dt, Buenos-Aires, *Lépidoptères*. — M. Aravena (professeur Reynaldo-O.), 4623, rue Mar Chiquita, Buenos-Aires, *Lépidoptères*. — M. Yepes (professeur Dr Jose), adcript au Muséum, chef de travaux pratiques de Zoologie à la Faculté des Sciences Naturelles, Buenos-Aires, *Mammifères et Entomologie générale*, parrains MM. E.-D. Dallas et Nicod.

2° Présentation de :

M. Pleyne (Marius), 10, rue Seignemartin, Lyon (7^e), par MM. Chapuy et Pouchet. — M. Boissière (Eugène), 28, rue Bancel, Lyon (7^e). — M. Viviant (Joseph), 39, rue Domer, Lyon (7^e), — M. Picard (Dr Leo), P. O. B. 128, Jerusalem (Palestine), *Géologie, Paléontologie et Préhistoire de la Palestine*, par MM. Riel et Nicod. — M. Kennedy (Patrick B.), Professor of Agronomy, Hilgard Hall, University of California, Berkeley, Cal. (U. S. A.), par MM. Babcock et Riel. — M. Zweifel (André), 34, rue Josephin-Soulary, impasse des Gloriettes, Lyon (4^e), par MM. Riel et Nicod. — M. Mouillère (Antoine), Changy (Loire), par MM. Perret et Larue. — M. Chavoz (Joseph), chemin de Beaucueil, Riorges (Loire), par MM. Perret et Alabernarde. — M. Billet (Jean), censeur au Lycée, Roanne (Loire), par MM. Larue et Riel. — M. Poullet (Camille), 8, rue Raspail, Roanne, par MM. Riel et Alabernarde. — M. Jupiter (Pierre), 15, rue Pernety, Roanne, par MM. Riel et Combet. — M. Châtre (Pierre), 6, rue des Deux-Faubourgs, Roanne, par MM. Naty et Morlot. — M^{me} Seidel (Marie), 1, rue de Clermont, Roanne, par M^{me} Baumgartner et M. Riel. — M^{me} Chauvinet (Denise), 43, rue du Lycée, Roanne, par M^{me} Alabernarde et M. Riel. — M. Lefèvre (Paul), 21, rue Eucharé-Girardin, Roanne, par MM. Riel et Combet. — M. Faure (Jean), 7, rue Ernest-Renan, Roanne, par MM. Vial et Larue. — M. Durantet (Claudius), maison Clémencein, rue des Elopées, Roanne, par MM. Perret et Morlot. — M. Ravinet (Léon), 32, rue Juliette-Récamier, Lyon (6^e), par MM. Niolle et Pouchet. — M. Chavand (Jean), 93, rue Masséna, Lyon (6^e), par MM. Valencot et Pouchet. — M. Baume (Eugène), 51, rue des Tables-Claudienne, Lyon (1^{er}), par MM. Gross et Pouchet. — M. Aufranc (Jean), instituteur, 94, rue Tronchet, Lyon (6^e), par MM. Valencot et Pouchet. — M. Chevalier (Henri), 6, rue de Fleurieu, Lyon (2^e), par M^{me} Chevalier et M. Pouchet. — M. Barthelon (André), Blanchisserie de toile, La Buisse (Isère). — M. Perret (Edmond), directeur de l'Usine Permezel-Paviot, Voiron (Isère). — M. Richard (Claude), directeur de Banque, Voiron. — M. Montmayer (Léon), Banque de l'Isère, Bourgoin (Isère). — M. Franc (Adrien), agent de change, la Mulatière (Rhône), par MM. H. Réveillet et Pouchet. — M^{lle} Vacher, professeur à l'Ecole normale, 10, rue de la Liberté, Bourg-les-Valence (Drôme), par MM. M. Réveillet et Pouchet. — M^{me} Thomas, 4, rue de la Loge, Lyon (5^e), par MM. Thomas et Pouchet. — M. Goux (Ernest), 150, chemin de Baraban, Lyon (3^e). — M^{me} Steeg (Marie), 4, avenue Berthelot, Lyon (7^e), par MM. Patissier et Riel. — M. Servage (Jean-Louis), 299, cours Lafayette, Lyon (3^e), par MM. Bouvard et Buttin. — M. Bardin (Georges), 10, rue Seignemartin, Lyon (7^e), par MM. Gabier et Pouchet.

3° Communications diverses.

SECTION MYCOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Lundi 19 Novembre, à 20 heures

- 1^o M. F. BATAILLE. — *Russula insignis* Quélet.
- 2^o M. POUCHET. — Compte rendu de l'Exposition de Voiron.
- 3^o Propositions pour le renouvellement du Bureau et le changement de l'heure des séances.
- 4^o Présentation de Champignons frais.

BANQUET DU 3.000^e MEMBRE

Nous invitons très cordialement nos collègues à assister au traditionnel banquet qui aura lieu dimanche 18 novembre, à 12 h. 30, chez le fin cuisinier qu'est notre collègue M. BLANCHET, 35 bis, avenue Berthelot.

MENU

JAMBON A LA GELÉE
BROCHET EN BELLE VUE
BOUCHÉE A LA REINE
POULARDE A LA BROCHE
FROMAGE
ENTREMETS
CORBEILLE DE FRUITS
CAFÉ, LIQUEUR
CHAMPAGNE

Prix du repas, vin compris, 20 francs.

Prière de se faire inscrire avant jeudi 15 novembre, chez le Trésorier, M. RA-VINET, 11, rue Franklin, Lyon (2^e).

EXONÉRATION

M. SETCHELL (William), s'est fait inscrire comme membre à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 21 Mai

Une nouvelle espèce de « *Rhodocybe* » R. Maire

Par M. R. KUHNER

Le genre *Rhodocybe* a été créé par R. MAIRE (*Bull. Soc. Myc. Fr.*, t. XL (1926), p. 298, pour le seul *Tricholoma caelatum* (Fr.) Q.

Voici la description détaillée d'une nouvelle espèce qui doit rentrer dans ce genre, le RHODOCYBE STRIATULA R. Kühner.

Dans les prés ou dans les lichens au bord des routes en Savoie, environs de Saint-Bon (août-septembre).

Chapeau (7-30 mm.) convexe étalé ou convexe plan avec le centre légèrement déprimé ou subombiliqué, tantôt légèrement *striolé* au bord, tantôt très longuement et très distinctement *strié*, à stries serrées, gris-brun-jaunâtre sale mais clair, unicolore (ombilic pas plus foncé que le reste).

Revêtement complètement glabre, même au centre, luisant.

Chair très mince, concolore d'odeur légère du *Melanoleuca grammopodium*.

Lames (longueur : 15-20 ; largeur : 3-7) subespacées, blanches ou même d'un beau blanc ne devenant pas roses sur le frais, mais rougeâtres en herbier, subhorizontales ou à peine uncinées subdécurrentes.

Stipe (hauteur : 2-5,5 cm. ; diamètre : 2 mm.) légèrement renflé en bas, d'un gris-brun blanchâtre ou d'une couleur très pâle de corne, *poli et glabre*, médullé creux.

Spores sensiblement incolores s. l. très régulièrement ellipsoïdes ou ovales elliptiques : 5,7 - 6,5 - (6,7) $\times$ 4,2 - 4,7 μ , à membrane ferme finement mais densément spinuleuse (surtout sur le matériel sec), non amyloïde.

Basides claviformes, tétrasporiques : 23 - 29 $\times$ 5,7 - 6,5 - (6,7) μ .

Cystides présentes sur les faces, assez nombreuses sur l'arête, cylindrées dans leur partie supérieure, atténuées à la base, à sommet arrondi obtus : 50-72 $\times$ 9-11 μ ; leur membrane mince n'est jamais incrustée même au sommet où l'on trouve simplement quelques spores agglutinées ; leur contenu n'est que très faiblement et éparsément granuleux sur le matériel d'herbier.

Arête des males homomorphe ; trame très régulière à hyphes cylindriques allongées, bouclées, de 6-10 μ de diamètre ; sous-hyménium très mince. Revêtement du chapeau formé d'hyphes couchées radialement, exactement cylindriques, bouclées, un peu plus étroites que les hyphes sous-jacentes (4-6 μ de diamètre) ; elles sont à peine teintées de brunâtre et leur membrane souvent à peu près lisse est quelquefois légèrement rugueuse.

Espèce certainement très analogue à *Rhodocybe cœlata* (Fr.) R. Maire mais différente par son chapeau plus ou moins strié, non crevassé, ses lames blanches, son stipe glabre et médullé creux.

Microscopiquement elle s'en distingue par ses spores un peu plus petites, ses cystides moins nombreuses sur l'arête qui n'est pas subhétéromorphe, et ses hyphes cuticulaires un peu plus grosses non sensiblement incrustées.

Macroscopiquement elle est semblable à plusieurs espèces de *Leptonia*, ce qui doit facilement la faire passer inaperçue.

Présentation de champignons

Parmi les 18 sp. présentées, nous citerons :

TRICHOLOMA INFUMATUM = *Clitocybe infumata* Bres. (forêts de conifères près d'Amplepuis, par M. LAPOUTÉ).

COLLYBIA DRYOPHILA Bull. sub. sp. FUNICULARIS Fr. Cette sous-espèce d'un champignon très commun est beaucoup plus rare que le type dont elle se distingue au premier coup d'œil par ses lames jaune vif. Il a été donné une étude de ce champignon dans le *Bull. de la Soc. Mic. de France* (t. XLIII, 1927, F. 2, p. 176), par M. KONRAD, qui en a fait précéder la description de considérations synonymiques : *Coll. dryophila* v. *funicularis* Fr. = *C. exsculpta* Fr. = *C. luteifolia* Gillet, etc.

POLYPORUS SQUAMOSUS (Sur *Acer* ; Vernaison, par M. le Dr VOLLE), remarquable par sa taille et surtout par sa symétrie.

GAUTIERA GRAVEOLENS Vitt (forêt de Conifères près d'Amplepuis, par M. LAPOUTE ; et le Pré-Vieux, près Lyon, par M. M. JOSSEMAND).

SÉANCE GÉNÉRALE DU 22 MAI

Recherches expérimentales sur le principe coagulant du suc de tomate

Par le Professeur Dr Marcel MONIER

Dans le cours des présentes recherches expérimentales sur la coagulation spontanée du suc de tomate, nous avons tout d'abord répété toutes les expériences exécutées au Laboratoire de physiologie générale et comparée de la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon par notre savant collègue M. Pierre NOBÉCOURT. Nous rappelons que ce magistral travail, qui ouvre des horizons nouveaux sur la coagulation des sucres végétaux a été publié dans les *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, année 1923, p. 102 et suivantes. Nous avons trouvé les expériences de l'éminent physiologiste d'une exactitude et d'une précision rigoureuses. M'étant personnellement spécialisé dans l'étude de la nature du principe coagulant du suc de tomate, je reconnus que, même avant d'avoir été isolé, ce principe coagulant présentait tous les caractères d'un ferment soluble (enzyme, diastase). C'était d'ailleurs aussi l'opinion de M. Pierre NOBÉCOURT qu'il exprime ainsi dans son travail expérimental précité : « D'autre part, les phénomènes de coagulation étudiés jusqu'à ce jour nécessitent l'intervention d'une enzyme. Il semble bien qu'il en soit de même dans le cas présent. En effet, recueilli dans un vase placé au bain-marie à une température d'environ 80 degrés, le suc de tomate ne se coagule pas, et après refroidissement il demeure incoagulable. De même, le suc ou le plasma exaltés, après avoir été chauffés deviennent incoagulables par l'action des sels de calcium. Ceux-ci ne sont pas donc suffisants pour provoquer la coagulation : il faut en outre l'intervention d'une substance thermolabile qui est vraisemblablement une enzyme. » (*Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, année 1923, 70^e volume, p. 102 et suivantes).

Je pris donc cinq tomates mûres, mais sans que la maturité ait été poussée à un degré excessif, ce qui entrave la coagulation du suc, et je les broyai rapidement dans l'eau; je mis le liquide, c'est-à-dire l'eau contenant le suc de tomate, dans une très grande éprouvette. Je traitai le liquide précité par l'acide phosphorique, puis par la chaux. Il se forma un précipité de phosphate de chaux que je laissai déposer; après avoir décanté le liquide surnageant, je filtrai le précipité de phosphate de chaux ce qui me donna un liquide exempt de précipité (méthode de Brucke). Ces opérations doivent être faites très vite, car le suc de tomate coagule rapidement. De ce dernier liquide est précipitée par l'alcool une poudre blanche soluble dans l'eau et présentant tous les caractères des ferments solubles, ce corps rend de nouveau capable de se coaguler le suc de tomate entier soumis aux manipulations capables de rendre inactifs les ferments solubles. Je donne à ce nouveau ferment soluble, dont j'annonce la découverte dans le présent travail, le nom de « Tomatase ».

Il faudrait aussi enlever par un moyen chimique, lequel ne serait pas susceptible de nuire à une coagulation ultérieure, la pectine que pourrait contenir le suc de tomate, puis provoquer la coagulation de ce dernier par

la Tomatase. Si, toutes les conditions favorables à la coagulation du suc de tomate existant, ce dernier ne se coagule pas, ce serait que le coagulum dans la coagulation spontanée du suc de tomate se fait aux dépens de la pectine et, dans ce cas, la coagulation spontanée du suc de tomate serait bien une coagulation pectique. Il serait bon d'ailleurs de mettre en œuvre les divers modes d'expérimentation que nous venons de décrire afin qu'ils se contrôlent l'un l'autre ce qui rendrait la démonstration plus concluante par la variation des expériences.

Dans son travail expérimental sur la coagulation spontanée du suc de tomate, M. Pierre NOBÉCOURT compare, et c'est aussi notre opinion, la coagulation du suc de tomate à la coagulation pectique par la pectase. Pour élucider cette question, il faudrait doser la pectine d'un suc de tomate rendu incoagulable, puis après coagulation par le ferment coagulant du suc de tomate ou Tomatase doser de nouveau la susdite pectine du suc de tomate pour voir si elle est disparue en tout ou en partie par le fait de la coagulation. Il faudrait aussi voir si des sucres végétaux contenant de la pectine coagulent par la Tomatase ou si le suc de tomate rendu incoagulable coagule par l'action de la pectase. Nous allons continuer notre étude expérimentale dans ce sens, nous prions nos collègues du Laboratoire de physiologie générale et comparée de la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon, de diriger leurs travaux scientifiques vers cette question, à savoir si la coagulation spontanée du suc de tomate est une coagulation pectique, tandis que de notre côté nous instituerons des expériences sur la même question scientifique, les priant de communiquer les résultats de leurs recherches expérimentales à la Société Linnéenne de Lyon. Ces études de physiologie végétale sont d'une importance primordiale car elles sont susceptibles d'éclairer d'une vive lumière l'étude expérimentale de la coagulation du sang chez l'homme et les animaux et avoir une grande influence sur la physiologie générale et même sur la médecine appliquée qui s'éclaire de tous les progrès que les laboratoires, répandus dans le monde entier, font subir à la science expérimentale.

(Institut de Biologie de Liège (Mai 1928.)

SECTION BOTANIQUE

Séance du 22 Mai

Herborisation aux environs de Toulon (Var)

Par M^{lle} M.-A. BEAUVERIE

Plusieurs membres du Laboratoire de Botanique de la Faculté des Sciences de Lyon ayant séjourné pendant les vacances de Pâques (du 1^{er} au 8 avril) au Laboratoire de Biologie maritime que possède l'Université à Tamaris-sur-Mer (Var) et que dirige M. le professeur CARDOT, M^{lle} BEAUVERIE en a profité pour l'étude de la flore méditerranéenne.

Elle donne, en même temps que les listes détaillées de plantes, la bibliographie et l'histoire des herborisations faites par les nombreux botanistes qui ont exploré la région de Toulon. La plupart des plantes citées sont présentées en séance. Les principaux itinéraires ont été : environs immédiats de Tamaris, Fort Napoléon, les Sablettes, Presqu'île Cépet, Cap Cicié, Fabrégas, Hyères, Les Pesfiners, Giens.

Une maladie de peau occasionnée par le contact de lierre

Par P. CHARBONNIER.

Les personnes qui se livrent à l'horticulture seront peut-être étonnées d'apprendre que la simple taille du lierre peut occasionner, par le contact de cette plante sur la peau, des effets inattendus et curieux !

Un officier retraité et retiré dans l'île de Ré me signale que chaque fois qu'il élague son lierre, courant sur un vieux mur, il est pris ensuite de démangeaisons vives, de brûlures de la peau, et saisi de tous les symptômes de l'*eczéma*¹. Le même effet se reproduit constamment sur ses mains après qu'il a touché à cette plante. D'autres personnes cependant, l'auteur de ces lignes en particulier, n'ont jamais été incommodées par la plante en question.

1° La question se pose de savoir si ces phénomènes dermiques sont particuliers à certaines personnes à la peau plus sensible ?

2° Ou bien si l'on doit attribuer les démangeaisons au contact seulement des racines-crampons du lierre avec la peau, soit par les aspérités qu'elles présentent soit par suite des insectes ou des parasites qu'elles peuvent renfermer.

3° Il semble qu'on puisse en exclure, comme cause, le contact des feuilles vernies, luisantes et par suite inoffensives. La quantité de sève qui s'écoule de la plante aux points de section est également négligeable et cette sève ne me paraît guère caustique.

Il me paraît que les botanistes et les médecins de la Société Linnéenne pourraient utilement s'intéresser à cette petite question et me donner l'avis qu'elle leur a suggéré.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 5 Juin 1928

Une abeille nouvelle pour la faune française

Par M. MANÉVAL

M. MOURGUES, instituteur à Auroux (Lozère), a capturé en septembre 1927, à Saint-Frézal-de-Ventalon (Lozère), un ♂ et une ♀ de l'*Anthidium dilobum* Pérez, espèce non encore connue de France. FRIESE met l'*A. dilobum* Pérez en synonymie de l'*A. reticulatum* Mocsary, mais avec un point de doute. DUSMET admet cette synonymie sans autre discussion. Les Anthidies prises à Saint-Frézal sont des formes un peu mélanisantes de l'espèce de Pérez. Leur détermination est due à la science et à l'obligeance de M. R. BENOIST du Muséum de Paris.

NOS PLANTES MÉDICINALES DE FRANCE

Nouvelle série de planches en couleurs des plantes médicinales et à essences (en vente à l'Office National des Matières premières, 12, avenue du Maine, Paris). Prix : 2 fr. 50 la série de 8 fiches, port en sus.

Cette septième série n'en cède en rien aux précédentes par son exécution parfaite, sa valeur artistique et sa portée pratique.

¹ Des médecins ont examiné son cas et diagnostiqué l'*eczéma*.

Les huit planches qu'elle comporte représentent : Bardane, Bigaradier, Lavande vraie, Guimauve, Datura, Mélisse, Marronnier, Mousse de Chêne.

Comme les six autres séries, c'est une publication bien française qui s'adresse aux récolteurs, cultivateurs de plantes médicinales et à essences, instituteurs écoliers, étudiants et tous ceux que la botanique intéresse.

DONS A LA BIBLIOTHÈQUE

M. le Chevalier VAN HAVRE, *les Oiseaux de la faune belge*.

M. Paul VONWILLER, 3 tirés à part de ses travaux.

Nos plus sincères remerciements.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. BEDOC (J.-M.), 21, rue Val-de-Grâce, Paris (5^e), envoie gratuitement sur demande ses listes de Papillons et Coléoptères exotiques et lots divers. Offre aussi : SEITZ, *Complet Paléarctiques*, 8 volumes, reliés, état neuf, 2.500 francs.

M. COEN (Georges), Venise (20), St Fantin 2568, demande *Coquilles* exotiques marines, terrestres et d'eau douce, à échanger avec doubles intéressants de sa collection. Il désire encore acquérir des *Coléoptères* paléarctiques ou exotiques, d'après liste.

M. DESCHAMPS (Marcel), 23, rue Ma Campagne, à Wattrelos (Nord), achèterait : œufs, nymphes, chenilles de Lépidoptères pour élevages (séricigènes, sphingides, etc.) ; ouvrages sur Lépidoptères ; catal. Nord, Eure et limitrophes.

M. KARSAKOFF, Villa Lucioles, avenue Baumettes, Nice (Alpes-Maritimes), offre insectes vivants et petits reptiles de France et Nord-Afrique à des prix modérés.

M. MALLET (P.-M.), 39, rue Jean-Jaurès, Montargis, demande : livres ou brochures sur les Coquilles fossiles des environs de Paris ; *La Terre* (collection Larousse) ; ouvrages sur les Foraminifères actuels et fossiles ; la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, 12^e année, n° 137 ; *Physiologie animale et végétale* ; *Micrographie*. Faire offre avec prix.

M. CLERMONT (J.), 40, avenue d'Orléans, Paris (14^e), met en vente :

1^o Une importante et belle collection de Coquilles marines et terrestres ;

2^o Une intéressante collection de fossiles.

Il est à la disposition de MM. les amateurs, pour montrer ces collections et donner tous renseignements utiles.

M. CAILLARD, 5, rue Elisée-Reclus, Alger, céderait à prix intéressant, oculaires Huyghens Krauss par paires ou séparément, grossissements : 4 X et 13 X ; une chambre claire d'Abbé, le tout état neuf.

Le Gérant : O. TRÉDORRE.